

Le mardi 16 avril 2024

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN

Séance régulière du conseil d'établissement tenue au local A-138 de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin située au 580 rue Maclaren Est Gatineau, le mardi 16 avril 2024.

Sont présents :

Anne-Marie Arcand
Honorina Rodrigues
Francis St-Jean
Caroline Rondeau
Nadine Poitras-Hubert
Sylvie Blanchet
Natalie Rhéaume
Chems Eddine Brahmi
Cindy Vallée-Cardinal (parent substitut)
Jérôme Rousseau

Sont absents :

Marie-Ève Lachance
Christian Quevillon
Laurence Nizigikimana
Vincent Crête-Desrochers (élève)

Assistent à la rencontre :

Denis Pacheco, directeur
Karine Desjardins, direction adjointe

1	AFFAIRES COURANTES
----------	---------------------------

1.1	OUVERTURE DE LA RÉUNION/VÉRIFICATION DU QUORUM
------------	-------------------------------------------------------

L'ouverture de l'assemblée à 18h15. Le quorum est constaté.

1.2	PAROLE AU PUBLIC
------------	-------------------------

Il n'y a aucun public présent à la séance.

1.3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
------------	------------------------------------

RÉSOLUTION 33 -CE (2023-2024)

- Ajout 3.4 membre absent parent substitut.
- Ajout 3.5 souper des membres du CE juin.

Il est proposé par Chems Eddine Brahmi que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts des points 3.4 et 3.5

ADOPTÉE par Caroline Rondeau

1.4	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MARS 2024
------------	--------------------------------------------------

RÉSOLUTION 34-CE (2023-2024)

Natalie Rhéaume propose l'adoption du procès-verbal du 19 mars 2024.

- M. Pacheco fait un suivi concernant le bal. Il confirme avoir fait un suivi auprès des élèves qui n'ont pas les moyens de payer le bal dû aux frais élevés. Des arrangements avec ceux-ci ont été pris afin qu'ils ne soient pas pénalisés dû aux frais. À revoir pour les années futures pour diminuer les coûts. Il reste un contrat de 2 ans avec le Palais des congrès. Jérôme Rousseau mentionne la difficulté à trouver des salles assez grandes pour accueillir tous les finissants avec leurs invités (plus de 1 000 personnes).
- Les membres approuvent le tableau pour les projets d'activité.

APPROUVÉ

2	DÉPÔT DE DOCUMENTS SUR PLACE
----------	-------------------------------------

Dépôt du projet éducatif 2023-2027

3	DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS
----------	-------------------------------------

3.1	PROJETS D'ACTIVITÉ
------------	---------------------------

RÉSOLUTION 35 - CE (2023-2024)

Attendu que le directeur propose ces projets, selon l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique ;

Attendu que ces projets d'activités éducatives respectent, les critères de sélection de l'équipe de direction soient ; la sécurité, la valeur pédagogique ajoutée et le respect des temps d'apprentissages.

Il est proposé par Caroline Rondeau

QUE le conseil d'établissement approuve les projets suivants :

Activité / Responsable	Montant / Mesure budgétaire	Frais aux parents	Élèves visés
Voyage à Toronto, les 7 et 8 juin Resp. : Daniel Larose et Gina Hébert	Campagne de financement du cours d'entrepreneuriat du pré- DEP	Aucuns	Pré DEP 3 et 4 (24 élèves)
Pièce de théâtre -art dramatique 5 ^e sec. 20 au 23 mai 2024 à la Salle Desjardins Resp. : Nicolas Langlois	4000\$ Vente de billets Il n'y a aucune mesure qui peut payer cette activité. Donc voir le		5 ^e secondaire (30 élèves)

Pourquoi 4 soirs?	plan B afin de payer la sommes		
Sommet Jeunesse sur les changements climatiques, 26 et 27 avril 2024 à Québec. Resp. : Yves-Alain Lavoie	Mesure parascolaire : 732.25\$ Fondation Monique Fitz-back : 817.25 \$	Aucuns	7 élèves du comité environnemental
Vente de garage le samedi 18 mai 2024 sur le terrain devant l'école. Resp. : Mélanie Hébert	--		PEI 1 et 2
Visite d'un enseignant en littérature du cégep de l'Outaouais du 14 au 17 mai dans les classes de 5 ^e sec. Resp. : Patrick Poulin	Mesure inspirante : 238\$	Aucuns	Élèves en 5 ^e sec.
Club d'athlétisme du 17 avril au 17 mai Compétition régionale le 17 mai à l'école secondaire Mont-Bleu . Resp : Carl Élie	Mesure parascolaire	Aucuns	Tous les élèves (max. 48 élèves)
Sortie de fin d'année à Calypso Le 21 juin de 8 h à 15 h Responsable : Carl Élie	(56.41\$ par élève) Budget des frais d'activités de l'option sport.		Élèves de sport 1 ^e à la 4 ^e sec.
Sortie de fin d'année à Calypso Le 21 juin de 8 h à 18 h15 Responsable : Marie-France Bastien	(53\$ par élève) montant va changer avec la soumission des autobus. Budget des frais d'activités du PEI.		Élèves du PEI 1 à 5
Sortie de fin d'année à la piscine et aux quilles, le 21 juin de 8 h30 à 14 h 30 Resp. : Jacinthe Thibodeau	(21,15 \$par élève) Sera payé par le budget des activités collectives.		Élèves du parcours adapté

APPROUVÉ

3.2

BESOINS EN RESSOURCES MATÉRIELLES – article 96.22

RÉSOLUTION 36 – CE (2023-2024)

Articles 96.22 de la L.I.P.

Le directeur de l'école, après consultation des membres du conseil d'établissement de l'école, fait part au centre de services scolaire, des besoins de l'école en biens et services, ainsi que des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école.

Quels sont les nouveaux besoins de votre établissement ainsi que la priorité de ceux-ci qui correspondent aux critères de la Loi et du centre de services scolaire ?

Besoins	Priorités
Optimiser l'espace des bureaux et augmenter la confidentialité - Bâtir un mur au centre du local A-106, pour en faire deux espaces de bureau et configurer l'accès avec 2 portes.	1
- Installer une porte avec un contrôle d'accès (carte à puce) entre la voûte et le corridor du A109-A112.	3

- installer un mur de 6 pieds de haut x 9 pieds de long dans la salle de conférence A-107 afin de séparer l'espace entre les électroménagers et la table de conférence.	4
- Bâtir un mur avec porte au centre du secrétariat de l'unité B (local A-116) afin d'en faire 2 bureaux.	2

Les membres ont voté par priorité.

APPROUVÉ

3.3	PROJET ÉDUCATIF 2023-2027
------------	----------------------------------

RÉSOLUTION 37 – CE (2023-2024)

M. Pacheco nous fait la lecture du projet éducatif avec les détails des pourcentages actuels et les cibles pour 2027.

ATTENDU QUE l'établissement scolaire détermine, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves tout en contribuant à la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite des élèves (PEVR) du centre de services scolaire.

Il est proposé par Sylvie Blanchet que le conseil d'établissement approuve le projet éducatif 2023-2027 présenté en séance tenante.

APPROUVÉ

3.4	Membre absent (Parent substitue)
------------	-----------------------------------------

Conformément à l'article 54.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le mandat de madame Laurence Nizigikimana prend fin au terme de la présente séance, celle-ci ayant fait défaut d'assister aux séances du conseil d'établissement du 7 novembre 2023, du 6 février 2024, du 19 mars 2024 et de la présente séance du 16 avril 2024.

M. Pacheco fera un suivi avec les parents substitués afin de valider leur intérêt au sein du CÉ comme membre parent.

3.5	Souper fin CE
------------	----------------------

Il est proposé d'aller au restaurant À *Outrance* pour le repas de fin d'année prévu le 18 juin.

4	SUIVI, INFORMATIONS, DISCUSSIONS
----------	-----------------------------------------

4.1

COMITÉ DE PARENTS DU CSSCV

- Il a été question des activités de fin d'année.
- Ils ont parlé de comment faire pour motiver les parents à se joindre aux comités de parents et/ou CÉ.
- Campagne de financement, règlement avec les saines habitudes de vies, l'incohérence entre les écoles, parascolaire, et autres. La règle date de longtemps et n'est pas claire pour tous. Le comité aimerait la rendre plus facile à comprendre et mettre des lignes claires et précises.

4.2

CVI

Un questionnaire sur la sécurité et la violence à l'école créé par le QSVE_R sera passé auprès de tous les élèves du primaire (à partir de la 4e année), du secondaire, de la formation générale adulte, de la formation professionnelle ainsi que tous les membres du personnel scolaire, et ce, entre le 22 avril et le 17 mai 2024.

6

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 38-CE (2023-2024)

Il est proposé par Francis St-Jean que la séance du conseil d'établissement soit levée à 20h03.
La prochaine rencontre est prévue le 14 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne-Marie Arcand

Anne-Marie Arcand, présidente

Nadine Poitras-Hubert

Nadine Poitras-Hubert, secrétaire

Denis Pacheco

Denis Pacheco, directeur